

Coach Regatta Ile de France**Organisée par les entraineurs CVSQ et VDS****Le 19 novembre 2023, Moisson-Lavacourt****1. REGLES**

- 1.1 L'épreuve est régie par les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*.
- 1.2 **Les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partage accessible à toutes et à tous. A ce titre, il est demandé aux concurrent.e.s et accompagnateurs.trice de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participant.e.s.ou accompagnateurs.trice. Un.e concurrent.e. ou accompagnateur.trice qui ne respecterait pas ces principes pourra être pénalisé selon la RCV 2 ou 69. »**

2. COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS

- 2.1 Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel d'information dont l'emplacement est sur le site de la régata <https://www.upwind24.pl/regatta/coach-regatta-idf-2023> ; ils seront également transmis sur le groupe WhatsApp de la régata <https://chat.whatsapp.com/Eajc2VJ9GgYJbPzoH50sCi>

3. CODE DE CONDUITE [DP] [NP]

- 3.1 Les concurrents et les accompagnateurs doivent se conformer aux demandes justifiées des entraineurs organisateurs.

4. SIGNAUX FAITS A TERRE

- 4.1 Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons sur le bateau de comité de course ; ils sont aussi envoyé par WhatsApp.
- 4.2 Quand le pavillon Aperçu est envoyé, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de 15 minutes après l'affalé de l'Aperçu (ceci modifie Signaux de course).

5. PROGRAMME DES COURSES

- 5.1 Dates des courses :

Date	Classe
19 novembre 2023	Optimist

- 5.2 L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la première course est **11h** .
- 5.3 Pour prévenir les bateaux qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon Orange sera envoyé avec un signal sonore 3 minutes au moins avant l'envoi du signal d'avertissement.

6. PAVILLONS DE CLASSE

Les pavillons de classe sont
Optimist – Pavillon bleu avec logo Optimist jaune

7. ZONES DE COURSE

L'emplacement des zones de course est défini en **Avis de courses**.

8. LES PARCOURS

8.1 Les parcours sont décrits en **annexe PARCOURS** en incluant les angles approximatifs entre les bords de parcours, l'ordre dans lequel les marques doivent être passées et le côté duquel chaque marque doit être laissée.

9. MARQUES

9.1

Départ	1	2	3	Arrivée
Frite jaune	Frite rouge	Frite jaune	Frite rouge	Frite blanche FFV

10. LE DEPART

10.1 La ligne de départ sera entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course à l'extrémité tribord et de la marque de départ à l'extrémité bâbord.

10.2 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard 7 minutes après son signal de départ sera classé DNS sans instruction (ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2).

11. L'ARRIVEE

La ligne d'arrivée sera entre un mât arborant un pavillon bleu et le côté parcours de la marque d'arrivée.

12. SYSTEME DE PENALITE

12.1 Les entraineurs organisateurs font parti du Jury.

12.2 La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

12.3 La règle P2.1 s'applique à toute pénalité après la première

12.4 Pénalités et Action du jury sur l'eau :

12.4.1 Quand un bateau :

a) enfreint une règle du chapitre 2 ou la RCV 31 et n'effectue pas de pénalité,

b) obtient un avantage malgré une pénalité effectuée,

c) n'effectue pas correctement sa pénalité (RCV 44), Jury / Coachs Organisateurs peut le pénaliser sans réclamation d'un autre bateau.

Un juge signalera la pénalité par un coup de sifflet, en désignant le bateau et en pointant vers lui un pavillon ROUGE. Le bateau désigné devra alors effectuer une pénalité de DEUX tours conformément à RCV 44.2. Si le bateau décide d'effectuer une penalite sans intervention de jury, il effectue une penalite D'UN tour.

12.4.2 Si un bateau pénalisé par un juge n'effectue pas de pénalité, il sera disqualifié sans instruction

13. DEMANDES D'INSTRUCTION

13.1 Pas de réclamation possible pour les concurrents, la régata se déroulera en arbitrage direct, l'ensemble des coachs arbitreront l'épreuve dès l'entrée en procédure.

14. CLASSEMENT

14.1 1 courses doit être validée pour valider la compétition.

14.2 Courses retirées

(a) Quand moins de 3 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses.

(b) Quand 3 courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.

16. REMPLACEMENT DE CONCURRENTS

16.1 *[DP]* Le remplacement de concurrents ne sera pas autorisé sans l'approbation écrite préalable du comité de course ou du jury.

17. BATEAUX OFFICIELS

Bateau Entraineurs Organiseurs portera un pavillon vert.

18. ACCOMPAGNATEURS

18.1 *[DP] [NP]* Les accompagnateurs doivent rester en dehors des zones où les bateaux courent depuis le signal préparatoire de la première classe à prendre le départ jusqu'à ce que tous les bateaux aient fini ou abandonné ou que le comité de course signale un retard, un rappel général ou une annulation.

18.2 La réglementation des conditions d'intervention des accompagnateurs sur les compétitions de la FFVoile s'appliquera sauf pour les coureurs « Ecole de Sport » qui peuvent être accompagnés tout le long de la manche.

19. EVACUATION DES DETRITUS

Les détritiques peuvent être placés à bord des bateaux officiels

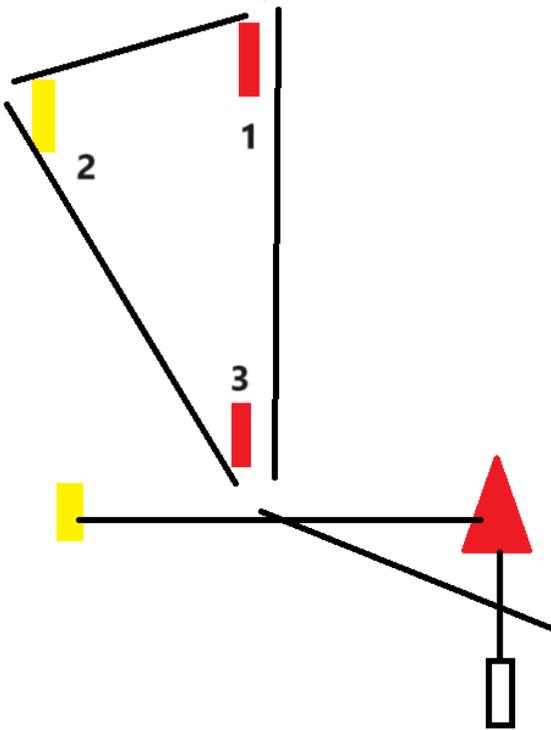
20. PRIX

Des prix seront distribués

Entraineurs organisateurs : Mikael Lavanant (CVSQ)
Kacper Stanislawski (VDS)

ANNEXE PARCOURS

PARCOURS 1
DEPART-1-2-3-ARRIVEE



PARCOURS 2
DEPART-1-2-3-1-2-3-ARRIVEE

